

la lettre du Commerce électronique

Télé achat – Vente par minitel – Bornes

BORNES:

- 2 - Des bornes télématiques pour le conseil dans le choix des jeux et des jouets
- 3 - Métavidéotex lance un serveur pour la télégestion de bornes
- 4 - ESD Automatismes lance une borne modulaire

ETUDES

- 5 - La Chambre de commerce de Paris travaille sur le commerce électronique
- MINITEL**
- 9 - Le groupe Accor lance un service européen pour le réapprovisionnement des fournitures
- Service lecteurs au (1) 42 96 67 22*

EN TETE

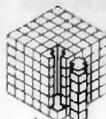
L'AFPAD : CINQ GROUPES DE TRAVAIL POUR METTRE AU POINT LE TELEPAIEMENT

Aujourd'hui, la vente à distance se heurte à une difficulté importante : l'engagement de paiement ne peut être recueilli avec sécurité par voie télématique. L'Afpad (Association française pour le paiement à distance) est née, l'année dernière, de ce constat, à l'initiative de certains membres de l'Aftel (Association française de télématique) et de France Télécom. L'objectif est de dégager les conditions favorables au lancement d'un véritable télépaiement pour le grand public, notamment par la mise en place d'une normalisation.

L'Afpad est divisée en cinq groupes de travail : un pour les études marketing, un pour les problèmes juridiques, et trois pour les questions techniques. Ses travaux couvrent trois domaines du télépaiement : le minitel, le téléphone (télématique vocale) et les bornes interactives. Mais ils ont donné la priorité au minitel. Les membres de l'Afpad sont en effet plus intéressés par ce support, qu'ils expérimentent déjà depuis longtemps.

L'Afpad travaille particulièrement sur deux axes, qui permettent un paiement à distance sécurisé : le télépaiement par reroutage vers les services de banque à domicile ; et le télépaiement par lecam (lecteur de carte à mémoire). Le premier système présente l'avantage de ne pas nécessiter d'équipement supplémentaire. Il permet la mise en communication quasi simultanée des trois acteurs de l'opération (client, fournisseur et banque). Le consommateur pourra par exemple passer du service d'une société de VPC au service de banque à domicile auquel il est abonné, pour effectuer un virement. Ce système ne fonctionne pas encore actuellement, mais certaines banques mènent des expériences de virements avec des fournisseurs limités, sur leur service de banque à domicile (sans reroutage). Le Crédit du Nord a lancé, il y a quelques mois, le paiement des factures EDF par minitel, dans la région de Douai (Nord). De même, le Crédit lyonnais vient de démarrer le télépaiement des factures de France Télécom, pour les abonnés de Paris et de Lyon.

Le télépaiement par carte à puce nécessite, lui, de s'équiper d'un lecteur. Le lecam, actuellement proposé par France Télécom, est disponible contre un abonnement de 40 F par mois. A ce prix là, il semble difficile d'atteindre le marché du grand public. Un nouvel appareil, plus simple, adapté aux stricts besoins du



de qualité et de cohérence, une sélection rigoureuse. Il s'agit de l'esquisse d'un label de qualité».

En 1990, on recense quelque 350 services télématiques liés au tourisme. Ce chiffre représente 4% des services disponibles sur le réseau Télétel pour un part de trafic de 5%. Ces codes recueilleront 300.000 appels par mois et selon les études marketing, le tourisme se classe parmi les six utilisations prioritaires plébiscitées par les possesseurs d'un minitel. Parmi ces codes, 70% se contentent de fournir de l'information touristique et 16% permettent de réserver des prestations en ligne. Selon France Télécom, une augmentation de 57% du nombre d'appels au cours de l'année 1989 a été constatée sur un panel représentatif du secteur. L'étude remarque que la télématique touristique est en train d'atteindre une certaine maturité, même si elle est surtout le fait de quelques grands du secteurs (Nouvelles Frontières : 7.980 heures en avril, la SNCF : 132 704 heures en avril, Air France : 9.904 heures en avril..).

APPLICATIONS CARTES

TELECARTOMANIA: 100 MILLIONS DE TELECARTEES EDITEES

Près de 100 millions de télécarts ont été, à ce jour, édités par France Télécom, avec près de 500 modèles différents. Deux solutions pour faire imprimer une télécarte: être un grand distributeur ou un annonceur pour l'utiliser comme support publicitaire ou, simplement, décider de se faire «sa» télécarte. Dans le premier cas, France Télécom prend en charge le coût des impulsions téléphoniques, car la télécarte est destinée à être vendue pour cet usage, et fait payer l'emplacement du support à l'annonceur (Thomson, qui avait fait tirer 3 millions de cartes a payé environ 1 franc par carte). La télécarte sera alors vendue dans les bureaux de poste ou de tabac au prix normal d'une télécarte.

Dans le second cas, pour éditer une télécarte pour soi-même ou pour une société afin de la distribuer gratuitement à ses clients, il faut s'adresser à Régie T (filiale de France Télécom et de Havas) qui fournit un cahier des charges à suivre après avoir vu le cliché destiné à être imprimé. La quantité minimum est de 1.000 exemplaires. Chaque carte est vendue 90 FTTC, mais est fournie sans l'emballage, ce qui interdit la vente, selon la législation établie par Régie T et France Télécom.

lettre mensuelle de la télématique vocale

VOCAL

acteurs - technologies - services

N°1 - AVRIL 1990

abonnement 1 an : 1500 F TTC

A JOUR - 11 rue du Marché Saint-Honoré 75001 Paris - Tél. (1) 42 96 67 22

